
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement tenue exceptionnellement en direct par webdiffusion le mardi 10 août 2021 à
7 h 30 en raison de la pandémie COVID-19 dans le respect des consignes de l'arrêté 2020-004
du 15 mars 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, conseiller de ville
Mme Lise Zarac, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Nathalie HADIDA, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal GAGNON, Secrétaire d'arrondissement substitut
M. Pierre DUPUIS, Directeur d'arrondissement adjoint

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 7 h 30.

CA21 20 0309

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA21 20 0310
Période de questions

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens par courriel.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
M. Michel Megalas	Augmentation de la circulation sur le boul. LaSalle, particulièrement les autobus
N. Robert Paquette	Réfection de la 6 ^e Avenue
Mme Myriam Coupez	Structure de jeux pour enfants sur les berges du fleuve
Mme Geneviève Lapointe	Émanations d'égout dans le secteur à proximité de la structure de dérivation de la station Alepin
M. Marc-Olivier Gagnon	Réfection des rues et des aqueducs ainsi que valorisation d'un plan d'urbanisme pour le développement commercial du Bronx

CA21 20 0311
Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 juillet 2021

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité.

10.04 1212363073

CA21 20 0312
Contrat à Entreprises Ventec - halte cyclistes et piétons au parc riverain - 90e Avenue

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 858 155,86 \$, taxes incluses, comprenant le contrat, les contingences et les incidences, le cas échéant, pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une halte cyclistes et piétons dans le parc riverain à la hauteur de la 90e avenue dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Les entreprises Ventec Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 739 731,61 \$, taxes incluses (contrat : 643 244,88 \$ + contingences 96 486,73 \$ le cas échéant) conformément aux documents de l'appel d'offres 669239.

Mairesse d'arrondissement

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1217151028

CA21 20 0313

Contrat à L.M.L. paysagiste et frères - terrain de soccer en gazon synthétique au parc Riverside

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 806 266,07 \$, taxes incluses, comprenant le contrat, les contingences et les incidences, le cas échéant, pour l'exécution des travaux de réfection du terrain de soccer en gazon synthétique au parc Riverside dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à L.M.L. paysagiste et frères Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 777 522,32 \$, taxes incluses (contrat : 726 656,37 \$ + contingences 50 865,95 \$ le cas échéant) conformément aux documents de l'appel d'offres 669155.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1217151027

CA21 20 0314

Contrat à Michel Guimont Entrepreneur électricien - réparation et enfouissement de câbles électriques de lampadaires de rues

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 179 141,97 \$, taxes incluses, comprenant le contrat, et les contingences, le cas échéant, pour effectuer des travaux de réparation et d'enfouissement de câbles électriques reliant des lampadaires de rues dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Michel Guimont Entrepreneur électricien Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 179 141,97 \$, taxes incluses (contrat : 162 856,34 \$ + contingences 16 285,63 \$ le cas échéant) conformément aux documents de l'appel d'offres 687066.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1217151029

CA21 20 0315**Contrat à Cojalac - réfection chaussée - trottoirs- éclairage - feu de circulation - conduite d'eau sur l'avenue Dollard**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder à Cojalac Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection de chaussée, des trottoirs, de l'éclairage et d'un feu de circulation ainsi que l'ajout d'un tronçon de conduite d'eau potable de 900 mm sur l'avenue Dollard, entre Jean-Brillon et Salley, dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 168 977,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 686429.

D'autoriser une dépense de 343 239,88 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences.

D'autoriser une dépense de 99 388,80 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 53 % par la ville centre et à 47 % par l'agglomération.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1217151030

CA21 20 0316**Convention avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver la convention de gré à gré avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, organisme à but non lucratif, pour le service de refuge pour animaux du 1er août 2021 au 31 juillet 2023.

D'autoriser une dépense maximale de 175 200 \$ à cette fin plus un montant maximal de 44 000 \$ pour le programme de capture, stérilisation, retour et maintien des chats errants (CSRM) du 1er août 2021 au 31 juillet 2023.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1212363065

CA21 20 0317**Soutien financier à 5 organismes et conventions**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 199 326 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, des budgets 2021 et 2022 du Service de la diversité et de l'inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables.

Destination travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal	16 971 \$ par année
Maison des jeunes de LaSalle	11 328 \$ par année
Maison des jeunes de LaSalle	21 349 \$ par année
Association de soccer mineur de LaSalle	17 080 \$ par année
Maison des familles de LaSalle	28 757 \$ par année
Club Jeune Aire LaSalle	4 178 \$ par année

D'approuver les 6 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1214629003

CA21 20 0318**Adoption du règlement 2098-LAS-198 - bornes de recharge - entrées charretières - verdissement et cours avant**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter le règlement 2098-LAS-198 amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à intégrer certaines normes relatives aux bornes de recharge pour véhicules électriques et à modifier certaines normes relatives aux entrées charretières, au verdissement et à l'aménagement des cours avant.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1212363061

CA21 20 0319**Compensation monétaire pour fins de parcs - construction d'un bâtiment sur la 68e avenue**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 17 333 \$ pour la demande de permis (3002458934) visant la construction d'un bâtiment de type « trifamilial » sur le lot numéro 1 234 283 (68e Avenue).

D'abroger la résolution numéro CA21 20 0299 adoptée par le conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 12 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1212363081

CA21 20 0320**Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.03 à 40.09.

D'adopter les points 40.03 à 40.09.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA21 20 0321**P.I.I.A. - modification d'une ouverture au 574 avenue Vachon**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3002955855), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration

Mairesse d'arrondissement

architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification d'une ouverture pour une habitation unifamiliale située au 574, avenue Vachon.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1212363074

CA21 20 0322

P.I.I.A. - remplacement d'une fenêtre aux 7A-7B - 4e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3002909256), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement d'une fenêtre pour une habitation bifamiliale située aux 7A et 7B, 4e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1212363075

CA21 20 0323

P.I.I.A. - accès sous-sol aux 163-165-165-A - 4e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'aménagement d'un logis au sous-sol (LS3002899914), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'aménagement d'un accès sous-sol pour une habitation bifamiliale située aux 163, 165 et 165-A, 4e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1212363076

CA21 20 0324

P.I.I.A. - ajout avant-toit et garde-corps et remplacement du revêtement au 239 -2e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3002731694), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'ajout d'un avant-toit, l'ajout d'un garde-corps et le remplacement du revêtement pour une habitation unifamiliale située au 239, 2e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1212363077

CA21 20 0325

P.I.I.A. - modification partielle de la façade au 332 avenue Lafleur

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3002081715), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification partielle de la façade d'un bâtiment communautaire situé au 332, avenue Lafleur.

D'abroger la résolution numéro CA20 20 0343.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1212363078

CA21 20 0326

P.I.I.A. - modification des ouvertures et remplacement du revêtement au 8173 rue Mongeau

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3003012194), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification des ouvertures et le remplacement du revêtement d'une habitation unifamiliale située au 8173, rue Mongeau.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1212363079

CA21 20 0327

P.I.I.A. - modification des ouvertures et remplacement du revêtement au 8175 rue Mongeau

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3003012074), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification des ouvertures et le remplacement du revêtement d'une habitation unifamiliale située au 8175, rue Mongeau.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1212363080

CA21 20 0328

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De lever la séance à 7 h 51.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 août 2021.

Mairesse d'arrondissement

